# **Ordonnance de prévention : Femme de chambre - valet de chambre**

Des conseils de prévention vous sont proposés ci-dessous, pour les principales expositions professionnelles potentielles pouvant générer des risques pour la santé (accident ou maladie), dans votre métier.

**Pour votre santé, protégez-vous !**

Protégez-vous des TMS :

* Eviter les postures bras en élévation mains au-dessus du plan de l'épaule
* Signaler à la hiérarchie toute "inadaptation du poste" (locaux, matériel...)
* Utiliser les aides à la manutention mises à disposition
* Utiliser le couteau adapté à la tâche
* Veiller au bon état des matériels et outils utilisés

Protégez-vous des situations relationnelles ou organisationnelles :

* Etre attentif à la qualité de la communication au sein de l'équipe
* Mettre en œuvre la procédure "Conduite à tenir face à des comportements inadaptés"
* Mettre en oeuvre la procédure "Conduite à tenir face à des personnes difficiles"
* Prendre connaissance de la "conduite à tenir" en cas d'agression
* Signaler à la hiérarchie tout dysfonctionnement organisationnel récurrent et/ou persistant

Pour éviter les accidents :

* Appliquer la procédure de l'entreprise en cas d'agression
* Dégager les issues de secours
* Porter des chaussures fermées avec semelles antidérapantes
* Respecter les consignes incendie de l'entreprise
* Signaler à votre hiérarchie tout défaut de sécurité
* Signaler les sols glissants
* Stocker dans les zones dédiées

Protégez-vous des agents chimiques :

* Aérer, ventiler les locaux
* Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse
* Lire les étiquettes (pictogrammes et mentions de danger) des produits utilisés
* Ne pas transvaser les produits chimiques dans des récipients non adaptés, non étiquetés
* Porter des gants avec manchettes pour le bionettoyage
* Respecter les conditions d'utilisation et de dilutions prescrites par le fournisseur
* Rincer abondamment à l'eau courante ou au sérum physiologique toute projection oculaire
* Rincer abondamment à l'eau courante toute projection sur la peau et les muqueuses
* Utiliser régulièrement des crèmes de protection et de soin des mains
* Veiller à jeter les papiers absorbants usagés, dans les containers adaptés

**Consulter votre médecin du travail en cas de grossesse ou de projet de grossesse**

**Consulter régulièrement dans votre entreprise les informations et formations disponibles en santé et sécurité au travail**

**En cas d'accident, faites le 15**

Fiche Remise par :

Date : 25/04/2024